

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

---

### SEANCE DU 14/09/2021

---

Le mardi 14 septembre 2021 à 19h, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Arrondissement, dûment convoqués le mardi 7 septembre 2021, se sont réunis en séance publique à la Mairie du 2ème.

Présidence de M. Pierre OLIVER Maire du 2ème arrondissement

SECRETAIRE : Mme Stéphanie STAN

**PRESENTS** : MM. Pierre OLIVER, Jean-Stéphane CHAILLET, Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, M. Denis BROLIQUIER, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN, Nathalie CARLINO, M. Olivier FERNOUX

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Maryll GUILLOTEAU, MM. Valentin LUNGENSTRASS, Jean-Bernard NUIRY

**DEPOTS DE POUVOIR** : Mme Maryll GUILLOTEAU pouvoir à Pierre OLIVER  
M. Valentin LUNGENSTRASS pouvoir à Olivier FERNOUX  
M. Jean-Bernard NUIRY pouvoir à François ROYER

**ADOPTION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23/06/21**

**M. le Maire :** Mesdames, Messieurs les conseillers bonjour. Soyez les bienvenus pour ce conseil d'arrondissement.

Je déclare ouvert ce conseil d'arrondissement du 14 septembre 2021.

Pour notre séance de ce jour je vais demander à Stéphanie Stan d'assurer les fonctions de secrétaire. Merci de procéder à l'appel nominal.

Mesdames et Messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du 23 juin ? Si personne n'a d'observations à présenter sur sa rédaction, je le mets aux voix.

Avant de commencer ce conseil et l'examen de ces 33 délibérations aujourd'hui, je voulais vous faire un premier retour sur la rentrée scolaire qui s'est plutôt bien passée. A l'heure où l'on se parle, il y a une classe de CM2 qui est fermée à Alix, mais qui rouvrira en fin de semaine. Globalement, on a un protocole sanitaire bien mis en place par l'ensemble de nos groupes scolaires. Peut-être Pauline souhaitez-vous dire un mot à ce sujet ?

**Mme Grosjean :** Oui, sur la question du protocole sanitaire, il est dans une version un peu plus souple que celui qu'on a connu avant les vacances. Les équipes commencent à être bien rodées et leur organisation fonctionne bien. Cela ne pose pas de problèmes supplémentaires par rapport à ce qui était en vigueur. Effectivement, une classe fermée pour un cas de COVID à Alix mais on espère qu'elle rouvrira au bout des 7 jours. Comme je m'occupe également des crèches, il y a eu aussi une fermeture de crèche, mais celle-ci a rouvert. C'était une rentrée un peu bousculée mais cela revient dans le droit chemin.

Sur les écoles, on avait deux fermetures de classes qui avaient été actées au mois de juillet. Il y a une fermeture qui n'a pas eu lieu finalement parce qu'il y a eu une vague d'inscription pour l'école Lucie Aubrac ce qui fait que la classe est maintenue. En revanche, à l'école Lamartine, encore une fermeture de classe après les deux fermetures de l'année dernière. Cela confirme la fuite des familles de cette partie de la presqu'île. C'est une école en perte de vitesse depuis trois, quatre ans, ce qui correspond à peu près au moment où les fortes nuisances ont commencé à s'installer.

**M. le Maire :** Merci beaucoup Pauline. Par ailleurs, je voulais vous parler de la consultation que nous lançons à partir de lundi prochain sur le téléphérique pour la liaison Francheville/Lyon. Vous savez que le SYTRAL va lancer de son côté sa propre consultation auprès des différentes villes concernées. Nous, pour arriver à cette concertation, pour défendre le plus possible les habitants du 2<sup>e</sup>, nous allons vous faire parvenir à tous ceux qui habitent le secteur, une enquête pour que vous puissiez donner votre avis. Ensuite, nous derrière, nous pourrons aller porter votre avis auprès du SYTRAL, que ce soit la volonté ou pas de défendre le projet et de mettre en avant des questions qui n'auraient pas été soulevées. Nous allons lancer cette concertation entre le 20 septembre et le 20 octobre et à l'issue nous vous présenterons évidemment les différents résultats. J'ai vu une main levée, cher Olivier, vous avez la parole.

**M. Fernoux :** Est-ce que dans cette consultation vous pouvez ajouter une ligne sur le Musée des Tissus ? Cela vise à peu près le même quartier et j'ai pas mal de retours de citoyens qui disaient qu'ils n'avaient pas été informés, ni consultés sur le futur Musée des Tissus. Et vis-à-vis de la consultation du téléphérique, je vous rappelle qu'il y en aura une faite par le SYTRAL en parallèle.

**M. le Maire :** Je n'ai pas fait le lien entre le Musée des tissus et le téléphérique ?

**M. Fernoux :** Sur les concertations des citoyens.

**M. le Maire :** A l'heure où l'on se parle, il me semble qu'il y a des échanges entre les services de la Mairie Centrale et ceux de la Région pour justement travailler sur une première base de projet afin qu'il puisse y avoir des éléments d'échanges avec les riverains concernés. Mais je ne vois pas le lien à proprement parler avec le téléphérique. Mais c'est bien noté, cher Olivier Fernoux.

---

**02/21/160** Adoption du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

**M. le Maire :** Nous avons naturellement pris connaissance de cette délibération, encore une fois, tout ce qui pourra aller vers la transition écologique, tout ce qui pourra accompagner et répondre à l'urgence, nous le soutiendrons. Après, la vraie question que l'on se pose, quand on lit une délibération comme celle que l'on nous propose aujourd'hui, c'est finalement l'impact que cela va avoir derrière sur la commande publique. Est-ce que l'on va trouver suffisamment d'entreprises pour répondre à des prix, qui finalement sont supportables pour la collectivité. Autant de questions que l'on se pose. Sur cette délibération, la majorité du 2<sup>e</sup> arrondissement va s'abstenir.

**M. Fernoux :** Je voulais souligner la pertinence de la mise en place d'un tel dispositif. Les achats de la Ville de Lyon, cela représente à peu près 100 millions d'euros par an en biens et prestations. Les trois objectifs de ce dispositif, c'est un, l'engagement pour l'environnement, deux, l'inclusion sociale et trois, l'efficacité économique. L'objectif principal, c'est d'avoir l'impact le plus positif sur notre territoire, aussi bien d'un point de vue économique qu'écologique. Et je tiens aussi à souligner le travail qui est fait en ce moment de la part des entreprises pour tendre vers ces solutions-là. De notre côté, on votera positivement cette délibération.

**M. le Maire :** Très bien, vous n'êtes pas en accord avec vos amis de la mairie du 3<sup>ème</sup> qui eux ont voté contre à l'instant, on vient de me l'apprendre parce que pas assez fort. Chacun sa position.

#### **ADOpte A LA MAJORITE**

**3 VOIX POUR :** M. Valentin LUNGENSTRASS, Mme Nathalie CARLINO, M. Olivier FERNOUX

**12 ABSTENTIONS :** MM. Pierre OLIVER, Jean-Stéphane CHAILLET, Mme Maryll GUILLOTEAU, M. Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, MM. Denis BROLIQUIER, Jean-Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN

---

**02/21/161** Soutien à la vie associative ou structures assimilées relatif à l'action internationale - Attributions de subventions dans le cadre de l'appel à projets internationaux (AAPI) 2021 phase 2 - Lancement de l'appel à projets internationaux 2022.

RAPPORTEUR : Anne-Sophie CONDEMINÉ

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**02/21/162** Attribution de subventions d'investissement à 27 associations du spectacle vivant œuvrant pour la création et la diffusion artistique, sur l'enveloppe n° 60SECULT « Accompagnement des initiatives locales culturelles (subventions) 2021-2026 », pour un montant global de 175 000 euros - Approbation et autorisation de signature des conventions entre la Ville de Lyon et diverses associations.

RAPPORTEUR : François ROYER

#### **ADOpte A MAJORITE**

**Non-participation au vote :** Pierre OLIVER

---

**02/21/163** Attribution de subventions de fonctionnement à 22 structures et 134 artistes au titre du fonds d'urgence pour un montant global de 570 750 €.

RAPPORTEUR : François ROYER

**ADOPTE A MAJORITE**

**Non-participation au vote : Pierre OLIVER**

---

**02/21/164** Lancement des opérations n° 60047539 "Rénovation des bibliothèques du territoire », 09157003 « Rénovation de la médiathèque de Vaise - Marceline-Desbordes-Valmore » et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-3, programme 00005 et n° 2021-1, programme 20005.

RAPPORTEUR : Pauline GROSJEAN

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/165** Avenant n° 1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public accordée à titre gratuit à l'association sportive Bellecour Perrache en date du 9 août 2017, portant sur les dispositions spécifiques correspondant aux fluides.

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/166** Dotations aux arrondissements pour l'année 2022 au Conseil municipal du 30 septembre.

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

**M. le Maire :** Il y a trois dotations aux arrondissements : deux dotations de fonctionnement : une dotation de gestion locale qui correspond aux dépenses liées aux équipements transférés, ce qui représente **253 970€** pour la Mairie du 2<sup>e</sup>. Une dotation d'animation locale qui correspond aux dépenses liées à l'information des habitants, à la démocratie et à la vie locales, c'est à dire **37 695€** pour la Mairie du 2<sup>e</sup>.

Une dotation d'investissement qui correspond à **63 016€** ce qui représente pour la Mairie du 2<sup>e</sup>, 2€ par habitant. Les montants de ces dotations ont été actualisés sur la base des derniers chiffres du recensement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Pour le 2<sup>e</sup> arrondissement, ils ne changent pas malgré la légère évolution de population.

Je peux vous dire que cette délibération fait beaucoup parler notamment dans la majorité écologiste. Vous avez eu de grands débats sur : « *Nous allons donner plus de moyens aux arrondissements* », « *Nous allons tout faire pour que les arrondissements aient de l'autonomie* ». En fait, cette délibération montre que c'est strictement l'inverse qui se passe. Nous avons eu, il y a 15 jours, la conférence budgétaire des maires d'arrondissement. C'est une réunion, dans laquelle on nous présente les arbitrages pris par l'Adjointe aux finances et le Maire de Lyon sur les dotations pour les différents arrondissements.

Tenez-vous bien, ceux qui étaient le plus remontés contre la mairie centrale c'étaient les Maires de la majorité. La Maire du 1<sup>er</sup>, le Maire du 4<sup>ème</sup>, le Maire du 8<sup>ème</sup> entre autres. Ils expliquaient : « *Vous ne nous donnez plus assez de moyens, on fait des concertations dans tous les sens avec souvent des organismes extérieurs, ce qui nous coûte cher et aujourd'hui on n'a plus de budget* ».

On a des Maires d'arrondissement qui se retrouvent prisonniers d'un programme qu'ils essaient d'appliquer, le programme du candidat Doucet ! Et de l'autre côté, finalement, on a des arbitrages budgétaires qui font que nous sommes obligés de revenir à la réalité. Vous avez là, une première fracture qui est en train de se créer au sein de la majorité.

Je vous propose de voter contre cette délibération. Peut-être qu'Olivier Fernoux souhaite prendre la parole sur ce sujet ? Ou Nathalie Carlino ?

**M. Fernoux :** Par ma condition de conseiller d'arrondissement, je n'ai pas autant d'éléments que vous, s'agissant des échanges qui sont faits en commission. Je vais parler d'un point de vue citoyen. Je pense que d'avoir plus de voix auprès des citoyens cela passe aussi par la démocratie participative qui peut être un levier assez important.

**M. le Maire :** C'est très drôle, c'est exactement le débat que j'avais eu Rémy Zinck le Maire du 4<sup>e</sup> lors de cette conférence. Il disait qu'il faisait appel à des organismes extérieurs pour faire des concertations. Nous, malheureusement, on sait que nous n'avons pas les moyens. Nous faisons appel aux petits bras de notre équipe pour justement aller distribuer des questionnaires, aller frapper aux portes des uns et des autres pour recueillir l'avis des citoyens au plus près du terrain. On est présents sur les marchés dans le cadre de notre concertation sur le téléphérique par exemple. Cela nous coûte beaucoup moins cher qu'eux. On peut en faire plus mais évidemment, c'est du travail supplémentaire. On a fait le choix de mettre les mains dans le cambouis et je remercie l'ensemble de l'équipe municipale de se mobiliser sur ce sujet-là. Nous voterons contre ce rapport.

**M. Fernoux :** Pourquoi vous votez contre ? C'est en soutien à Rémy Zinck ?

**M. le Maire :** Il y a une part de soutien à nos confrères, mais au-delà de ça, nous aussi, c'était dans notre programme municipal, vous avez raison de m'interpeller là-dessus. On avait la volonté de donner plus de moyens aux Mairies d'arrondissement et c'est dans cet esprit que l'on vote contre cette délibération. Vous me tendez une perche pour rappeler que lorsque je dis que l'on perd des pouvoirs, c'est d'autant plus vrai que la Mairie centrale et la Métropole nous ont confisqué une des deux enveloppes budgétaires que l'on avait sur les travaux de voirie. Le fameux FIC et le fameux PROX. On nous a retiré le budget PROX. Pour que les personnes dans la salle comprennent bien, la Métropole met à la disposition de l'ensemble des communes du Grand Lyon et des arrondissements deux enveloppes qui sont pour nous d'environ 250 000 euros chacune. C'est pour que l'on puisse faire des travaux de proximité. La stratégie que l'on a ici, c'est notamment de mettre en sécurité certains carrefours. On nous a encore retiré du pouvoir, c'est pour cela que l'on va manifester nos positions sur ce sujet-là.

**M. Broliquier :** En une phrase, je vote contre cette délibération pour attirer l'attention sur une promesse électorale non tenue.

## **REFUSE A LA MAJORITE**

**12 VOIX CONTRE :** MM. Pierre OLIVER, Jean-Stéphane CHAILLET, Mme Maryll GUILLOTEAU, M. Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, MM. Denis BROLIQUIER, Jean-Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN

**3 VOIX POUR :** M. Valentin LUNGENSTRASS, Mme Nathalie CARLINO, M. Olivier FERNOUX

---

**02/21/167** Convention entre la Ville de Lyon et l'association Gonette pour le paiement des indemnités des élus et l'utilisation des gonettes dans les régies de recette de la Ville.

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

**M. le Maire** : On a posé la question pour savoir combien d'élus étaient concernés. Dans l'équipe du 2<sup>e</sup> arrondissement, Valentin n'est pas là, mais je pense qu'il n'y a personne pour l'instant qui a fait la demande pour avoir des indemnités en gonette. Sachez que c'est un engagement de minimum 50 euros sur une durée de 6 mois. Moi je dis : « *Ayez un peu de suite dans les idées, demandez plus et engagez-vous sur plus longtemps, essayez de faire émerger cette belle gonette.* » Je vais partager avec vous ici, une remarque qu'avait faite Gérard Collomb en commission qui m'avait fait beaucoup rire. Vous savez que grâce à cette délibération on va pouvoir aller dans les différents musées de la Ville de Lyon et payer en gonette.

Alors, Gérard Collomb demandait si la Mairie s'était rapprochée des différents artistes pour savoir si eux aussi étaient intéressés pour se faire payer en gonette ! Pour l'instant il semblerait qu'il n'y a pas eu d'étude dans ce sens. Plus sérieusement, nous allons naturellement voter contre cette délibération.

**M. Fernoux** : Pour redonner le point de vue de la Mairie centrale là-dessus, c'est de pouvoir dynamiser au mieux le commerce au niveau local en utilisant cette gonette. C'est ce qui est recherché derrière l'indemnité de certains élus en gonette.

**M. Bernard** : Je suis toujours très sensible à cette volonté de vouloir déstabiliser déjà un système monétaire compliqué pour nos concitoyens. La gonette, je voudrais savoir ce qu'en pense le comité des banques et comment les gens peuvent récupérer leurs euros. C'est un peu comme les bitcoins. Aujourd'hui, il faut savoir que les banques françaises n'acceptent plus d'échanger les bitcoins en euros. Je ne sais pas comment on va faire pour les gonettes.

**M. le Maire** : Le principe de la gonette, c'est qu'on ne puisse pas derrière repayer en euros. L'idée est d'injecter de l'argent dans cette monnaie circulaire et qui a vocation à perdurer. La vraie question va se poser quand Villeurbanne créera peut-être sa propre monnaie, on verra comment les uns et les autres pourront échanger. Nous, nous ne sommes pas très favorables à cette délibération, nous allons donc voter contre.

**M. Fernoux** : Une petite différence avec le bitcoin, on ne peut pas gagner de l'argent avec la gonette.

**Vote majorité : CONTRE**

**REFUSE A LA MAJORITE**

**12 VOIX CONTRE** : MM. Pierre OLIVER, Jean-Stéphane CHAILLET, Mme Maryll GUILLOTEAU, M. Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, MM. Denis BROLIQUIER, Jean-Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN

**3 VOIX POUR** : M. Valentin LUNGENSTRASS, Mme Nathalie CARLINO, M. Olivier FERNOUX

---

**02/21/168** Fonds d'intervention du patrimoine (FIP) : attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations contribuant à la mise en valeur du patrimoine lyonnais pour un montant total de 13 000 euros et approbation de deux conventions d'application financière pour l'association Ka'fete o momes et Filactions.

RAPPORTEUR : Roland BERNARD

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/169** Attribution d'une subvention de 15 000 euros au Comité départemental de la retraite sportive du Rhône et de Lyon Métropole pour l'organisation de la Nordic Walkin Lyon les 16 et 17 octobre 2021.

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

**M. Fernoux** : Le sport santé, c'est primordial de le souligner, actuellement, on fait face à de plus en plus de problème de surpoids dans notre société. Les gens marchent de moins en moins. Cet événement peut être l'événement de la marche à pied dans la ville de Lyon.

**ADOPTE A MAJORITE**

**Non-participation au vote : Pierre OLIVER**

---

**02/21/170** Attribution de subventions pour la programmation de la Fête des Lumières 2021 - Approbation de conventions.

RAPPORTEUR : Anne-Sophie CONDEMINE

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/171** Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant de 4 135 322 euros aux MJC, centres sociaux, Maisons de l'enfance ainsi qu'à différentes associations d'éducation populaire - Approbation et autorisation de signature des conventions d'application avec chacune des associations gestionnaires.

RAPPORTEUR : Pauline GROSJEAN

**Mme Grosjean** : Pour le 2<sup>e</sup> arrondissement cela concerne la MJC Presqu'île Lyon Confluence. On note une baisse par rapport au montant total de l'année dernière, en espérant que ce qui nous a été annoncé, comme un dialogue entre la MJC et la Ville de Lyon, ait bien eu lieu et que cela ne nous mette pas en difficulté. N'ayant pas eu de retour en ce sens, je vous propose d'approuver cette délibération.

**M. le Maire** : En cette nouvelle année qui s'ouvre, on compte naturellement sur la MJC pour accompagner tout au long de l'année nos enfants et qu'ils continuent le travail formidable qu'ils font sur le temps périscolaire.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/172** Attribution d'un fonds de concours à la Métropole de Lyon dans le cadre de l'opération n° 60023842 Accompagnement des apaisements écoles.

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

**M. Chaillet :** Il y a un certain nombre de choses à dire sur ces sujets mais cela sera l'occasion d'autres communications de notre part M. le Maire.

**M. le Maire :** Tout à fait, vous savez évidemment notre attachement à tous ces sujets, que ce soit de l'apaisement de l'espace public en général, que ce soit les écoles ou d'autres lieux. Vous savez aussi, en tout cas en ce qui me concerne, une certaine opposition à la piétonisation stricte des rues. C'est pour cela que l'on vient apporter d'autres solutions sur ce qu'on appelle les zones de rencontre. Et vous verrez tout au long du mandat que nous continuerons de défendre ce modèle auquel je crois fermement.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**02/21/173** Signature d'un avenant à la convention entre la Ville de Lyon et la Caisse des écoles relatif au soutien et au développement du dispositif des clubs "Coup de pouce langage".

RAPPORTEUR : Pauline GROSJEAN

**M. le Maire :** C'est vrai que vous avez souligné au travers de ce rapport l'importance d'accompagner ces dispositifs. Aujourd'hui je suis fier de pouvoir dire que le 2<sup>e</sup> arrondissement contribue naturellement à appuyer ce type de dispositif.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**02/21/174** Programmation PEdT 2021-2022 Temps scolaire, périscolaire et dispositifs CEL /CLAS/ REAAP : attribution de subventions en soutien aux projets des coopératives scolaires et associations et reports d'utilisation des subventions PIL, LAP et séjours –découvertes.

RAPPORTEUR : Pauline GROSJEAN

**Mme Grosjean :** Ce que je voulais souligner, c'est qu'entre le report des subventions de l'année dernière non utilisées, l'augmentation globale des enveloppes et les subventions qui vont être proposées, notamment au Conseil municipal du mois de décembre, c'est assez inédit je pense, ou Denis me contredira, toutes les écoles du 2<sup>e</sup> devraient pouvoir l'année prochaine avoir une classe découverte ou séjour libre. Je vous propose donc de voter ces subventions.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---



**02/21/175** Signature d'une convention-cadre entre la Ville de Lyon et l'AFEV pour la poursuite du soutien au dispositif "Ambassadeurs du livre" au sein des écoles publiques lyonnaises pour l'année scolaire 2021-2022 et versement d'une subvention d'un montant de 100 000 euros.

RAPPORTEUR : Pauline GROSJEAN

**Mme Grosjean :** Je souligne simplement que dans cette délibération, nous avons un montant de subvention qui augmente et un nombre d'intervenants qui diminue. Cela a été discuté avec l'AFEV et c'est leur souhait de diminuer son nombre d'intervenants afin de pouvoir se consacrer un peu plus à la formation pour avoir des intervenants de qualité. Le choix qui a été fait, notamment dans le 2<sup>e</sup>, c'est de répartir les heures attribuées en ADL de façon équitable sur les écoles. Toutes les écoles vont avoir une petite diminution de volume horaire mais aucune des écoles qui ont demandé la présence d'un ADL se verront refuser cette présence. On espère, pour le retour d'expérience que j'ai, que la qualité sera un peu plus lissée. Comme je vous le disais cela fonctionne très bien quand l'ADL est performant. Il y a des écoles dans lesquelles cela n'a pas très bien fonctionné, je pense qu'on peut tenter pour cette année de réduire le nombre d'interventions et de se concentrer sur leur formation. Je vous propose de voter cette subvention et cette convention.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**02/21/176** Adhésion de la Ville de Lyon à la charte des Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens.

RAPPORTEUR : Stéphanie STAN

**Mme Stan :** Cette charte est annoncée comme étant non contraignante, effectivement, c'est avant tout un engagement je crois, à la communication. Une délibération dont l'impact me semble timorée mais pour laquelle je vous demande d'émettre un avis favorable

**M. le Maire :** Evidemment nous voterons favorablement à ce pur plan de communication de la Mairie Centrale, cher Olivier je te laisse la parole.

**M. Fernoux :** Ce n'est pas vraiment qu'un plan de communication, je citerai simplement, un chimiste et toxicologue français qui est André Simonella. Il dit qu'il nous faut des politiques de santé environnementale ambitieuses qui s'attaquent aux causes des maladies. Actuellement, on les traite plutôt qu'on les prévient. Il est prouvé que les perturbateurs endocriniens peuvent agir plusieurs dizaines d'années voire plusieurs centaines d'années et cela a des effets sur la santé qui sont prouvés.

Que cela soit des maladies chroniques comme le surpoids, des troubles de la fertilité ou certains cancers. Il faut donc lutter contre ces perturbateurs endocriniens contre ces molécules qu'on peut retrouver dans le plastique, dans les conservateurs, dans les pesticides ou même dans l'air que nous respirons et dans les plats que nous mangeons. Il y a bon nombre de citoyens qui ne sont pas forcément au courant des perturbateurs endocriniens. Signer cette charte, c'est aussi montrer notre engagement, notre volonté de faire le maximum pour diminuer la présence des perturbateurs endocriniens dans notre environnement.

**M. le Maire :** Vous avez tout à fait raison, on signe une charte, c'est de la communication supplémentaire. Encore une fois, on est tout à fait favorable, ce n'est pas le sujet. C'est juste que cela ne se matérialise pas derrière par des actes forts. Mais on le constate à peu près sur toutes les délibérations qu'on nous propose. De la Com', de la Com', mais derrière peu d'acte ! En tous les cas, on vous appuie dans cette démarche, c'est pour cela que l'on va voter pour.

**M. Fernoux :** Simplement pour signaler qu'un plan d'action suivra. Il y a des fois, il suffit d'en parler pour faire en sorte que les citoyens soient au courant de cette problématique. Je pense que c'est déjà un premier pas. Vous allez dans la rue, vous parlez des perturbateurs endocriniens aux personnes, il y a 80% des gens qui vous disent : « *Je ne sais pas, je sais simplement que le bisphénol A est interdit des biberons des bébés mais pas dans le reste* ».

**M. le Maire :** J'espère que la Ville de Lyon aura un impact sur les biberons des bébés et que derrière on sera évidemment précurseur.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/177** Attribution de la seconde tranche de subventions de fonctionnement 2021 aux associations gestionnaires d'équipements de Petite Enfance pour un montant total de 3 570 790 euros. Approbation du modèle de convention d'application financière.

RAPPORTEUR : Pauline GROSJEAN

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/178** Adoption et renouvellement de conventions-cadre et de conventions d'occupation temporaire de locaux au profit de différentes associations gestionnaires d'équipements de Petite Enfance – Approbation des conventions.

RAPPORTEUR : Pauline GROSJEAN

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/179** Attribution de subventions au titre de la promotion des droits et égalités pour un montant de 49 434 euros - Exercice 2021.

RAPPORTEUR : Aurélie BONNET SAINT GEORGES

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/180** Dispositif d'accès au droit territorialisé - Reconduction de la convention annuelle mixte avec l'Ordre des avocats du Barreau de Lyon.

RAPPORTEUR : Aurélie BONNET SAINT GEORGES

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/181** Attribution de subventions à des associations de commerçants et d'artisans dans le cadre de l'appel à projets visant à soutenir des actions collectives afin de moderniser le commerce et l'artisanat, développer des initiatives favorisant la transition écologique et la cohésion sociale – Attributions de subventions pour un montant total de 65 168 euros - Approbation d'une convention d'application à Village des Créateurs.

RAPPORTEUR : Anne-Sophie CONDEMINE

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**Non-participation au vote : M. Pierre OLIVER**

---

**02/21/182** Attribution de subventions à des organismes de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de l'appel à projets visant à renforcer les actions en faveur de la transition écologique et la solidarité sur le territoire de la ville de Lyon - Attributions de subventions pour un montant total de 121 410 €.

RAPPORTEUR : Anne-Sophie CONDEMINE

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/183** Approbation de la politique d'attribution des logements sociaux.

RAPPORTEUR : Roland BERNARD

**M. Bernard :** M. le Maire, mes chers collègues, vous avez devant vous un élu qui est blessé, meurtri et à la limite honteux de ne pouvoir satisfaire cette délégation avec excellence. Aujourd'hui, vous me demandez de vous présenter l'approbation de la politique d'attribution des logements sociaux. Je reçois très régulièrement nos concitoyens qui nous viennent de l'arrondissement, qui sont dans une détresse innommable. Qui ont des problèmes de précarité, des problèmes de structures familiales, de violences interfamiliales. Et nous sommes là, à les écouter avec une boule au ventre. Je n'ai pas de moyen et la Mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement n'a pas de moyen pour donner à ces gens-là au moins un espoir. Cet espoir, il ne peut pas passer telle qu'est conçue aujourd'hui l'organisation de la distribution des logements sociaux. Je le dis avec force. Je trouve qu'aujourd'hui, dans notre ville, dans notre métropole, il y a un manquement certain et surtout une reconnaissance aberrante de la détresse de tous ces gens-là. On se renvoie la balle en permanence. On envoie ces personnes vers les assistances sociales, qui elles sont chargées de les accompagner pour monter leur dossier. Ces assistances sociales sont tellement submergées qu'elles nous les renvoient en mairie. J'ai des gens que je reçois régulièrement et cela fait 12 ans qu'ils sont inscrits pour avoir un logement social. Quand on a la chance de pouvoir attribuer un logement social, on a encore le couperet de la Préfecture pour satisfaire quelques familles venant de l'extérieur. Je trouve quand même, je le disais l'autre jour au Maire et à notre Directrice générale des services, occuper un agent à mes côtés plein de bonne volonté mais qui lui, comme moi, ne fait que marquer et écrire toutes les visites que l'on reçoit. On se demande si ce n'est pas une erreur de continuer à occuper cet agent et s'il ne faudrait pas transférer l'ensemble de ces dossiers vers les compétences de la Métropole. En effet, Grand Lyon Habitat et un certain nombre de bailleurs sociaux sont là puisqu'ils reçoivent d'ailleurs des aides hypothécaires ou des subventions. Je fais ce constat et j'admire la qualité d'Aurélie Bonnet Saint Georges qui a su supporter pendant 6 ans cette délégation. Je lui tire un grand coup de chapeau, parce que je peux vous assurer que lorsque je quitte la mairie, après mes rendez-vous, j'ai du mal à revivre.

**M. le Maire :** Cher Roland, merci pour ce témoignage. Il y a quelque chose qui a évolué malgré tout entre ces deux périodes que vous venez d'évoquer. En 2014/2015 lorsqu'il y avait une place dans un logement social qui se libérait, il faut savoir que vous aviez une personne qui était acceptée pour 4 refusées. Aujourd'hui en 2021, pour un appartement libéré, c'est plus de 13 refus. On a noté la volonté des écologistes de faire plus de logements sociaux. On l'a tous lu, on l'a vu dans la révision n°3 du PLU-H, on l'a lu dans les différentes intentions qu'on a voté en début de mandat. Mais nous, l'interrogation qu'on se pose aujourd'hui, c'est pourquoi la Mairie de Lyon refuse de construire des logements en accession libre pour que nous n'ayons pas une telle disparité entre des logements à l'achat, des loyers derrière, qui même si vous allez avoir un encadrement des loyers, resteront très élevés, et ceux qui pourront avoir accès au logement social. Vous avez aujourd'hui toute une partie de la population qui ne peut plus se loger à Lyon et qui ne pourra plus parce que tant que l'on ne produira pas plus de logements à Lyon, vous aurez mécaniquement une hausse des prix. Je le dis régulièrement, on arrivera avant la fin du mandat à plus de 10 000 euros du m<sup>2</sup> dans l'ancien alors même que lorsqu'on a commencé on était à 6500 / 7000 euros. Ce qui est déjà très élevé. La hausse des prix de l'immobilier sur Lyon en un an, entre juin 2020 et juin 2021, ce n'est pas moi qui le dis, c'est « SeLoger », c'est une hausse des prix de 13,7% en un an.

Vous prenez la période 2015/2020 la hausse sur 5 ans était de 20%. En un an, avec la politique de mise sous cloche de Lyon des Ecologistes, nous avons une explosion des prix. Et cela contribue à plus de détresse, plus de misère. Les classes moyennes ne pourront plus s'installer à Lyon alors que c'est elles-mêmes qui produisent du travail en centre-ville. Ce sont des gens qui vont derrière provoquer des déplacements supplémentaires. Ce sont eux qui seront amenés à venir dans Lyon en voiture et polluer plus. On assiste finalement à un cercle vicieux qui est mis en place avec cette politique du logement à Lyon. Et, cher Roland, je tiens à vous remercier pour ce témoignage et dire que finalement avec un peu de recul, même si tout n'était pas parfait, je pense que sous le précédent mandat et les précédents mandats, nous avons une production beaucoup plus accrue de logements. Vous aviez certes, une hausse des prix, mais qui était beaucoup plus faible et plus maîtrisée. Je vous invite malgré tout à voter cette délibération puisqu'on n'a pas d'autres propositions. Je pense, comme Roland, qu'à moyen terme, on doit avoir un guichet unique en Métropole et pas forcément en arrondissement. C'est un vrai sujet qu'on a eu en conférence des Maires avec le Maire de Lyon.

**M. Fernoux :** Je ne suis pas un professionnel de l'immobilier loin de là. Je pense qu'il y a aussi un regard sur lequel on doit se porter, c'est sur les investissements immobiliers qui peuvent être faits. Personnellement, il y a quelques temps, quand j'en avais la possibilité, mais maintenant les prix au m<sup>2</sup> sont trop élevés, j'étais allé visiter des appartements et je trouvais le prix exorbitant. L'agent immobilier me répondait qu'il allait partir sans même une visite. Des gens investissent dans des biens immobiliers pour les revendre dans 5 ans. Je pense que ce dialogue peut être aussi un biais pour empêcher l'inflation que l'on connaît actuellement sur les logements à Lyon.

**M. le Maire :** Le problème que vous avez et que je dis souvent, c'est qu'en fait, vous avez une arrivée sur l'agglomération lyonnaise d'environ 15 000 personnes par an. La production de logements est passée de 2015 à près de 7500 logements de lot en accession, c'est-à-dire que vous aviez un logement pour 2 personnes, à aujourd'hui un stock qui est quasi nul sur le marché et derrière une production annuelle qui avoisine les 2000 ce qui est infiniment faible. Je parle là, uniquement des logements en accession libre, pas des programmes de logements sociaux.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

---

**02/21/184** Etude préalable à l'extension du site patrimonial remarquable du Vieux Lyon et à la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux Lyon – Autorisation de signature d'une convention de participation financière avec la Métropole de Lyon et l'Etat- Lancement de l'opération n°60SEPSMV « Etude refonte - Plan de sauvegarde et mise en valeur du Vieux Lyon (participation ville) »– Affectation partielle de l'AP n°2021-1 – Programme 20005.

RAPPORTEUR : Roland BERNARD

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/185** Lyon 2e – Pôle d'échange multimodal de Lyon Perrache - Phase 2 – Convention de financement des études d'avant projet (périmètre espaces publics) et avant projet sommaire (périmètre bâtiment voyageurs).

RAPPORTEUR : Roland BERNARD

**M. Bernard :** Il s'agit d'une délibération qui me tient particulièrement à cœur puisque vous le savez, le pôle d'échange multimodal de Lyon Perrache dans la phase 2 ne peut être que le complément de ce que nous avons inauguré récemment avec « Ouvrons Perrache ». Notamment avec l'ouverture de la voûte ouest qui fut un moment assez fort avec Jean-Michel Jarre. A cette occasion, je vais me permettre une chose et je vais regarder mon ami Olivier. Je suis toujours frappé de voir dans vos discours, quand vos collègues en gouvernance à la Ville de Lyon ou à la Métropole ne citent jamais le nom de Gérard Collomb et qu'on appelle « les prédécesseurs ». Je vous rappelle, cher ami, que Gérard Collomb quand il inaugurait des choses qui étaient faites par Raymond Barre, par Michel Noir ou par Francisque Collomb il prononçait leur nom. Alors, je vous invite à faire passer ce message, d'abord à votre Maire et puis au président de la Métropole, du reste que je connais très bien et que je me suis bien gardé de lui faire la remarque. Je trouve cela un peu indécent, ce n'est pas comme cela qu'on bâtit une vraie union politique, dans nos consensus bien entendu, il ne s'agit pas qu'on partage et on ne partage pas les mêmes dispositifs. Je voudrais quand même que vous passiez ce message. Alors la phase 2, j'espère qu'elle sera bien entendu réalisée telle que nous l'avions envisagée lors de notre mandat précédent. J'espère que l'on ne modifiera pas trop en y mettant trop de vélos. On a mis plus de 100 arceaux, il y en a 3/4/5 qui sont en bataille. Si on refait la même chose sur la partie qui doit être réaménagée sur la phase 2 c'est de l'argent dépensé pour rien.

On suivra, et je demanderai à M. le Maire d'être très vigilant parce que même si nous n'avons pas de siège à la SPL aujourd'hui, ce que je trouve regrettable parce qu'il faut savoir que sous les mandats précédents où j'étais administrateur, le Maire du 2<sup>e</sup> Denis Broliquier était au conseil d'administration de la SPL Lyon Confluence. J'ai un vœu, vous le prendrez comme ça, je souhaiterais que le Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement intègre le conseil d'administration de la SPL et que le cas échéant s'il ne pouvait pas pour des raisons d'agenda, que je puisse aller le suppléer. Je crois bien connaître la Confluence et le pôle multimodal.

**M. Fernoux :** Le message est passé et moi je tiens à remercier les mandatures précédentes, Gérard Collomb, après je ne connais pas tous les politiques, je suis désolé, pour le travail qui a été réalisé et je pense ou j'espère du moins que les arceaux seront de plus en plus remplis. Pour information, je ne prendrai pas part au vote.

**ADOPTE A MAJORITE**

**3 Non-participation au vote :** MM. Pierre OLIVER, M. Valentin LUNGENSTRASS, Olivier FERNOUX

---

**02/21/186** Création d'un Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon (CCDTE).

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

**M. le Maire :** Evidemment, on est tous très sensibles et très engagés sur les questions de transparence de la vie publique, d'ailleurs, les adjoints et les élus à la Mairie centrale ainsi qu'à la Métropole, qui ont en charge une délégation, doivent eux-mêmes faire une déclaration à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Qui eux-mêmes sont accompagnés et surveillés par cette autorité qui a été créée sous le quinquennat de François Hollande. Aujourd'hui, on a quand même le sentiment encore une fois d'un coup de Com' de nos amis Ecologistes. On votera pour, là-dessus il n'y a pas de débat particulier, mais derrière ça, on ne sait pas bien quoi en attendre. Vous avez aujourd'hui la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique qui fait déjà un gros travail à ce sujet. On n'arrive pas à comprendre ce qu'il y aura de plus que ce qui existe déjà, entre la charte de l'Elu et la Haute Autorité ?

**M. Fernoux :** Sur ce sujet-là, je n'ai pas d'autre information à vous donner n'ayant pas participé aux différentes commissions. Je sais juste qu'en commission, il y a tous les groupes politiques qui y étaient et qu'un échange a été fait.

**Mme Condemine :** C'est pour une explication de vote. Je souhaite une abstention sur cette délibération. Alors pour exactement les raisons que vous avez dites, c'est-à-dire que c'est de la Com'. On est tous pour une déontologie des personnels politiques. Effectivement, depuis 2013/2016, il y a eu toute une succession d'ordonnances qui ont été prises pour sauvegarder la transparence de la vie politique et qu'on exerce tous un mandat d'une façon éthique. Mais je suis gênée sur le fond. Il me semble que derrière cette volonté de rajouter encore un comité et je le dis, j'ai été adjointe, j'ai aussi fait une déclaration à la Haute Autorité pour la transparence comme tout le monde qui est consultable librement par tout citoyen français sur internet, les services juridiques de la Ville sont extrêmement attentifs à tout ce que peuvent faire les élus, la preuve en est, il y a une élue du 8<sup>ème</sup> arrondissement qui vient de se faire reprendre parce qu'elle souhaitait accepter un travail dans un des services de la Ville. Un élu ne peut pas être en même temps membre de l'administration d'une même collectivité. Le système existe, là où je suis le plus gênée c'est que je trouve que dernière, il y a comme une volonté de jeter l'opprobre sur les élus ou une suspicion qui est derrière les élus. Je trouve qu'aujourd'hui, où effectivement les gens ne votent plus, on peut dire qu'ils ne votent plus parce que tous pourris, mais en même temps quand on voit Agnès Buzyn et la judiciarisation du personnel politique on se dit qu'il n'y aura plus personne. Il y a déjà tout ce qu'il faut. Après c'est simplement une abstention, j'attends d'être convaincue.

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**14 VOIX POUR :** MM. Pierre OLIVER, Jean-Stéphane CHAILLET, Mme Maryll GUILLOTEAU, M. Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, MM. Denis BROLIQUIER, Valentin LUNGENSTRASS, Jean-Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN, Nathalie CARLINO, M. Olivier FERNOUX

**1 ABSTENTION :** Mme Anne-Sophie CONDEMINE

---

**02/21/187** Tarification des salles transférées aux mairies d'arrondissement : correction d'une erreur matérielle.

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/21/188** Exonération de redevance d'occupation commerciale du domaine public pour les terrasses sur stationnement et saisonnières - crise sanitaire Covid-19.

RAPPORTEUR : Anne-Sophie CONDEMINE

**Mme Condemine :** Juste vous préciser que cette prolongation exceptionnelle à titre gratuit des terrasses sur stationnement s'arrête au 31 décembre 2021 puisqu'il y a, apparemment, un travail qui est en train d'être fait par la municipalité sur l'utilisation et l'installation des terrasses. Je pense qu'on en saura plus à ce sujet d'ici quelques temps.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**02/21/189** Examen et adoption de l'état spécial du 2e arrondissement pour l'exercice 2021 - Décision Modificative n°2.

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

**M. le Maire :** Naturellement, je vais vous demander de voter favorablement cette délibération et je vais profiter de celle-ci, pour vous rappeler que nous demandons très régulièrement à la Mairie centrale de nous reverser l'intégralité des sommes perçues sur les locations de salles transférées aux arrondissements. Aujourd'hui, nous n'en avons que 30% alors que ce sont les mairies d'arrondissement qui gèrent elles-mêmes en direct.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**02/21/190** Signature d'une convention de partenariat "valorisation des filières" avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône.

RAPPORTEUR : Anne-Sophie CONDEMINE

**M. Le Maire :** Nous retirons cette délibération pour des raisons internes à la mairie.

**DOSSIER RETIRE**

---

**02/21/191** Vœu du Conseil du 2e arrondissement concernant l'aménagement de la rue Sala.

RAPPORTEUR : Pierre OLIVER

**M. Fernoux :** Concernant le budget PROX, d'après ce que j'ai compris, ce budget est reparti à la Métropole. Mais, la Mairie du 2<sup>e</sup> peut soumettre une liste de projets pour utiliser ce budget. Donc, il a un budget qui peut être utilisé par la Mairie du 2<sup>e</sup>. Nous, on demandait que la rue Sala soit refaite pour diminuer la circulation.

**M. le Maire :** C'est formidable, on nous explique qu'on va nous donner plus de pouvoir, mais en fait c'est l'inverse ! Et encore mieux, la seule enveloppe qu'on nous laisse on va nous expliquer ce qu'on doit financer avec ! C'est quelque chose qui me dépasse. Faites ce que je dis mais pas ce que je fais ! C'est ce qui agace avec la méthode des Ecologistes et c'est pour cela que l'on présente ce vœu. Vous venez expliquer aux riverains qu'on va fermer la rue et en plus derrière que le trafic va se reporter sur les rues adjacentes, tout le monde va pouvoir en profiter, les riverains vous font part de leur mécontentement, on essaie tous de trouver un terrain d'entente, la réalité c'était ça. Et là, je vous avoue que les bras m'en sont tombés.

On vient me dire que c'est la Mairie du 2<sup>e</sup> qui va le financer. Alors qu'on a tout un tas d'autres projets qui ont été fléchés, toujours dans le même état d'esprit pour apaiser les différents carrefours. Par exemple, grâce à ces enveloppes-là, on a réussi à financer récemment devant un établissement que connaît bien Roland, la Tornade blonde, l'aménagement pour sécuriser le quai Rambaud. Voilà des aménagements très concrets que l'on peut faire. Là, on vient nous expliquer que nous allons refaire dans l'intégralité ce tronçon. Je vous laisse imaginer la différence de prix entre faire un carrefour sécurisé, versus une rue ancienne avec des pavés que l'on doit prendre en intégralité sur notre petite enveloppe ! On marche sur la tête. Dommage que Valentin ne soit pas là parce qu'on aurait eu l'occasion d'en parler.

**M. Fernoux :** D'après ce que j'ai compris, encore une fois, je ne suis pas connaisseur des financements publics mais si la rue est refaite à l'identique cela peut être financé par la Métropole ou la Ville de Lyon. Si les travaux doivent être refaits pour prévoir un nouvel aménagement différent du modèle actuellement, à ce moment-là, ce sont des budgets qui doivent être mis en place par la Mairie d'arrondissement.

**M. Bernard :** Est-ce qu'à la Métropole ou à la Ville vous avez gardé la commission voirie ?

**M. Fernoux :** Je ne sais pas, quoiqu'il en soit, il y a un besoin rue Sala. Il suffit de rester 2 minutes et de voir les gens arriver des quais et passer juste devant la rue Sala où il y a des enfants qui peuvent sortir. Je pense que c'est un enjeu prioritaire pour le 2<sup>e</sup> arrondissement d'avoir une rue apaisée à ce niveau-là.

**M. Royer :** On a demandé avec Véronique AUJAS, des comptages. On a déjà quelques comptages de certaines rues du 2<sup>e</sup> arrondissement. En fait, il faut arrêter de se focaliser sur la vitesse excessive de 5 à 10% de voitures qui dépassent le 30 km/h. Il faut qu'en Presqu'île tous les modes de transports puissent être utilisés. Tout le monde a besoin d'un mode de transport en fonction de son travail, de sa famille, son âge, etc. Il faut que l'on garde cette mixité de transports.

**M. le Maire :** Il y a quelque chose qui est assez intéressant, vous avez constaté comme moi qu'on a fait le conseil d'arrondissement les fenêtres ouvertes. Je ne sais pas si vous avez été vraiment dérangés par le bruit des voitures qui ont circulé rue Franklin depuis le début du conseil ? Aujourd'hui à Ainay, ce que vous devez savoir, c'est qu'on n'y va plus sans raison. On va à Ainay parce que c'est une destination. On y va pour un commerce précis, pour rentrer chez soi, mais il n'y a plus de circulation de transit. C'est pour cela qu'on est attaché à cette possibilité de pouvoir garder ces rues ouvertes tout en travaillant au maximum sur le côté agréable pour les piétons, c'est pour cela que l'on défend ces aménagements.

## **ADOPTE A LA MAJORITE**

**12 VOIX POUR :** MM. Pierre OLIVER, Jean-Stéphane CHAILLET, Mme Maryll GUILLOTEAU, M. Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, MM. Denis BROLIQUIER, Jean-Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN

**3 VOIX CONTRE :** M. Valentin LUNGENSTRASS, Mme Nathalie CARLINO, M. Olivier FERNOUX



---

**02/21/192** Vœu du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement concernant une demande de subvention à la Région pour l'installation de caméras de surveillance.

**RAPPORTEUR : Pierre OLIVER**

**M. Fernoux :** Nous allons voter contre puisqu'on attend un audit qui sera réalisé pour savoir quel est l'impact des vidéosurveillances dans le 2<sup>e</sup> arrondissement. En sachant que la Ville de Lyon a aussi investi dans des caméras dites « nomades » qui peuvent être déplacées sur des sites soumis à la violence.

**M. Chaillet :** Vous avez suivi l'actualité de l'arrondissement cet été? Le 14 juillet, notamment place Camille Georges, il y a eu un déferlement de violences pour tenter d'attenter à la vie d'un citoyen. Même la police, tout à l'heure en CICA, nous a redit que les caméras de vidéosurveillances étaient un moyen d'élucidation et aussi pour la police municipale, un moyen à distance de guider les équipages. Cela fait plus d'un an qu'on entend de la part de M. CHIHI, qu'on va continuer à faire des études, savoir si c'est efficace, pas efficace. Sortons des idéologies et ne faisons pas de politique en dehors des réalités. Les habitants le demandent.

**M. Bernard :** Je voudrais rajouter quelque chose. Vous savez, je suis issu d'une famille venant de la gauche, du PS. Pendant très longtemps on a fait de l'angélisme. On n'y croyait pas à la sécurité. Résultat, vous avez vu aujourd'hui ? Vous, vous êtes en train de vous inscrire dans la même démarche. Dans une démarche où l'angélisme est en train de prendre place au lieu d'apporter de l'autorité et redonner un sens à votre mission et de permettre à tous nos concitoyens d'être en sécurité.

**Mme Carlino :** Le 2<sup>e</sup> arrondissement est doté de 128 caméras, c'est 20% de plus dans toute la région lyonnaise. Je pense que c'est largement suffisant.

**M. Royer :** Le 2<sup>e</sup> arrondissement ce n'est pas que le centre-ville de Lyon, c'est le centre-ville de la Métropole et c'est le centre-ville de la Région Rhône-Alpes Auvergne. Tout transite à un moment donné vers notre centre-ville. Il est attractif, vous avez été commerçante dans la Presqu'île donc vous le savez aussi bien que moi et nous sommes obligés d'être très vigilants. Un centre-ville comme le nôtre, qui est coincé dans un entonnoir entre fleuve et rivière, cela demande plus de propreté, plus de sécurité et donc plus de caméras, il ne faut pas en avoir peur.

#### **ADOPTE A MAJORITE**

**11 VOIX POUR :** M. Jean-Stéphane CHAILLET, Mme Maryll GUILLOTEAU, M. Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, MM. Denis BROLIQUIER, Jean-Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN

**3 VOIX CONTRE :** M. Valentin LUNGENSTRASS, Mme Nathalie CARLINO, M. Olivier FERNOUX

**Non-participation au vote : M. Pierre OLIVER**

---

**RAPPORTEUR : Olivier FERNOUX**

**M. Fernoux :** L'idée c'est que la rue Sala, elle est dangereuse pour les piétons, notamment les enfants. Un des problèmes, c'est peut-être la vitesse, mais c'est aussi la taille des véhicules. Ce qui m'amuse, c'est de regarder les voitures de mes copains qui possèdent la voiture de leurs parents. Des voitures d'il y a 20 ans, toutes petites. Il suffit de comparer la Clio 1 à la Clio 5. La taille des véhicules a explosé. Si on se balade dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, on peut voir que les SUV sont gigantesques. Vous mettez un enfant devant un SUV, le chauffeur ne le voit pas. Je ne suis pas encore parent, mais j'aurai peur sur la Presqu'île de voir mes enfants devant moi qui se baladent avec des voitures qui peuvent arriver.

**M. le Maire :** Cher Olivier, vous dites quelque chose qui est vrai, qui nous, nous touche. Aujourd'hui la sécurité des piétons et des enfants, il ne faut pas croire parce qu'on ne veut pas tout fermer, qu'on est pour laisser les enfants se faire percuter par des voitures ! Je pense qu'il faut aussi prendre un peu de hauteur là-dessus. Nous, nos raisons qui font que l'on se bat contre la piétonisation, elles sont liées à plusieurs choses. Il y a l'aspect commercial des choses, et la sécurité telle qu'on l'entend à savoir les agressions, tous les délits qui pourraient y avoir. Aujourd'hui les rues où on a le plus de problèmes de sécurité, ce sont les rues piétonnes. Encore une fois, je serai toujours très sensible à tout ce qui pourra nous aider pour qu'il y ait le plus de sécurité possible pour nos enfants aux abords des écoles. C'est pour cela qu'on a voté tout à l'heure cette délibération. Mais après, attention à l'équilibre d'un quartier. On se bat pour justement faire cohabiter tout le monde. On n'est pas là pour opposer systématiquement, les hommes contre les femmes, les jeunes contre les vieux, etc.. Le rôle de l'élu c'est d'être capable de faire cohabiter tout le monde quel que soit son origine, son milieu social. Je pense que c'est pour cela qu'on veut être attentif à tous ces sujets-là. On a un point qui diverge là-dessus, je comprends tout à fait votre avis et au final ce que cela masque aussi, une volonté absolue des écologistes de bloquer les voitures. On le voit bien, tout ce qui a été fait à Lyon on met en avant cette question-là. La réalité est avant tout d'emboliser Lyon pour contraindre au maximum les gens à utiliser le moins possible la voiture. Depuis que vous êtes arrivés au pouvoir, les embouteillages ne cessent d'augmenter.

**Mme Grosjean :** Sur le sujet de sécurité des abords d'école, comme l'a dit le Maire, on a tous la même volonté, cela n'amuse personne, et je parle également en tant que maman. Je voudrais prendre pour exemple ce qui a été fait sans aucune concertation au niveau de la rue Jean Favre devant l'école Lamartine à la rentrée scolaire l'année dernière. C'est une rue qui a été piétonnisée en mettant un panneau, une demie barrière et on a laissé cela comme ça. J'ai passé l'année scolaire à alerter tous les services de la Métropole, de la Ville y compris Valentin Lungenstrass sur le fait qu'à chaque entrée et sortie d'école, et toute la journée systématiquement des 2 roues motorisées, des vélos et des trottinettes électriques passent dans cette rue. Je me suis interposée plusieurs fois, me faisant insulter, bousculer pour arrêter les scooters. J'ai décidé cette année d'arrêter de le faire puisque c'est l'école de mes enfants, j'y vais tous les jours et que cela me met dans une colère noire. Maintenant, je m'occupe de mon fils pour ne pas qu'il se fasse renverser, ce qui a failli arriver. La seule réponse qu'on a eu, c'est la pose d'une 2<sup>ème</sup> barrière qui allait créer une chicane et que les motards allaient être obligés de poser le pied par terre. Je vous invite à venir faire la sortie d'école, les scooters ne posent pas le pied par terre et la chicane est du côté par lequel les scooters arrivent le moins puisque si on prend en compte le sens de circulation naturelle, c'est une rue qui permettait de revenir de Célestins jusqu'à Jacobins. Cela embête simplement les riverains et finalement ce ne sont pas les voitures qui passaient le plus vite ici, c'étaient les 2 roues motorisées. Ces véhicules sont toujours présents et cela crée une confusion sur l'usage de cette rue. En effet, les enfants considèrent qu'ils peuvent se l'approprier alors que pas du tout ! Je trouve que c'est plus dangereux qu'avant et c'est une position partagée par beaucoup de parents. Nous avons été destinataires de nombreux courriers à ce sujet-là. Avoir la volonté de sécuriser les abords d'école oui, mais pas n'importe comment, juste pour faire un coup de Com' : « *On a piétonnisé dans chaque arrondissement devant une école* ». Maintenant, il faut se dépatouiller avec cet aménagement qui a été fait à la va vite et c'est loin d'être satisfaisant.

J'ajoute que l'on a demandé également l'installation pour refaire le lien avec le vœu précédent, de caméra devant cette école. C'est une demande des parents d'élèves, de la Mairie du 2<sup>e</sup> et de la directrice de l'école. En effet, il y a fréquemment des intrusions nocturnes dans la cour de cette école. Des voisins nous ont envoyé des vidéos, qui ont dû circuler aussi à la mairie centrale. Les barrières ont été cassées, les panneaux également, je me dis que l'un dans l'autre, une petite caméra permettrait de sécuriser et aussi de retrouver les auteurs de ces délits.

**M. le Maire :** Je partage complètement votre avis Pauline. Et puis si vous voulez voir de belles courses de scooters, vous pouvez aller cours Charlemagne. C'est le concours de celui qui passera le plus vite. La joie des zones piétonnes qui n'en sont pas réellement et on en revient toujours au même problème, on n'arrive pas à faire respecter les lois, donc on nous impose des contraintes qu'on n'arrive pas à appliquer, et derrière, cela empoisonne le quotidien de nos habitants. Naturellement, je vous invite à voter contre ce vœu.

**M. Fernoux :** Il y a aussi une question à se poser, est-ce qu'on peut avoir des scooters, des vélos, des voitures sur un même endroit, sur une rue qui seraient semi piétonne ? Je pense que le sujet primordial de ce vœu est de savoir si on peut faire passer dans un budget autre que le FIC ou le PROX un réaménagement de la rue Sala sur un autre type d'aménagement ? Là-dessus je vais me renseigner.

**M. le Maire :** Je reviens sur la première partie de la question. Quand on regarde aujourd'hui les aménagements en zone de rencontre, la différence elle est importante. Pauline précisait, que cette rue piétonne, les enfants pensent qu'elle leur appartient. Et finalement, on a des scooters, des vélos, des trottinettes qui passent à toute vitesse. Je vous invite à aller rue Bellecordière, j'utilise une trottinette électrique et je peux vous assurer qu'on ne s'amuse pas à slalomer entre les gens. On freine et on passe beaucoup plus lentement. C'est une approche différente, je respecte toutes les opinions.

## **REFUSE A LA MAJORITE**

**12 VOIX CONTRE :** MM. Pierre OLIVER, Jean-Stéphane CHAILLET, Mme Maryll GUILLOTEAU, M. Roland BERNARD, Mme Pauline GROSJEAN, M. François ROYER, Mmes Florence VERNEY-CARRON, Anne-Sophie CONDEMINÉ, MM. Denis BROLIQUIER, Jean-Bernard NUIRY, Mmes Aurélie BONNET SAINT GEORGES, Stéphanie STAN

**3 VOIX POUR :** M. Valentin LUNGENSTRASS, Mme Nathalie CARLINO, M. Olivier FERNOUX

---

**Mme Carlino :** Monsieur le Maire, mes chers collègues, chers habitants, samedi dernier se tenait le Forum des Associations du 2<sup>e</sup>, où j'ai rencontré tous nos acteurs qui animent avec dynamisme et bienveillance notre territoire, avec le Maire de Lyon, l'adjointe aux Sports, Julie NUBLAT-FAURE, et l'adjoint à la Mobilité, Valentin LUGENSTRASS. Je tiens d'ailleurs à les remercier une nouvelle fois de leur présence à cet événement important de notre vie locale. 56 associations, tous domaines confondus (sport, loisirs, culture, vie du quartier et j'en passe), ont participé. Je tiens à souligner l'énorme implication et l'enthousiasme de tous ces intervenants. Je tiens à les saluer pour leur travail remarquable permettant de tisser des liens fondamentaux qui contribuent au bien-vivre ensemble, dont nous avons tant besoin. Je tiens à rendre hommage à leur adaptabilité, en cette période de crise. En effet, de nombreuses associations ont déployé des trésors d'imagination et d'ingéniosité pour continuer leurs actions, malgré les contraintes.

Je ne citerai pas toutes les structures présentes au Forum, mais il est certain que chacune a sa place et qu'elles sont complémentaires et essentielles. J'en évoquerai simplement certaines qui m'ont particulièrement touché. Je ne peux oublier la chaleur et la générosité de « Dudu » d'Equator Culture ni celle de Chez Daddy qui ouvrira très prochainement un lieu d'échange intergénérationnel, où chacune et chacun pourra partager un café et échanger. J'ai une pensée particulière pour l'association Les Papillons, représentée par Corentin, référent dans notre arrondissement. Les Papillons luttent contre les maltraitances infantiles, en aidant les enfants à libérer leur parole grâce des boîtes aux lettres installées dans les écoles, les collèges, les clubs et autres infrastructures sportives.

Enfin, je tenais à vous parler des Petites Cantines, qui ont obtenu le grand prix 2017 de la finance solidaire, un véritable « coup de cœur ». Tout commence en 2013, lorsque Diane DUPRE LA TOUR perd son mari à la suite d'un accident de la route et se retrouve maman « seule au milieu de la foule ». Elle reçoit alors le soutien et l'aide des gens de son quartier, qu'elle ne connaissait pas. Touchée par cette mobilisation à son égard, elle décide de créer une cantine participative, accessible à toutes et tous. Le principe est simple : les habitantes et habitants se rencontrent en cuisinant ensemble ou en partageant un repas. Une première cantine est inaugurée à Vaise en 2016. En 2017, d'autres suivent : à Perrache, à Paul-Santy et Gerland. Je vous invite à vous y inscrire. Pour ma part, j'irai participer à cette belle aventure, où je ferai, j'en suis sûre, de belles rencontres. Aussi, je remercie sincèrement toutes ces associations qui contribuent à construire le lien entre habitantes et habitants du deuxième arrondissement, mieux je pense que l'installation de caméras de vidéo-surveillance. Je vous remercie pour votre attention.

**M. le Maire :** Chère Nathalie, je tiens à vous remercier pour l'hommage que vous avez tenu pour toute la vie associative. Vous avez raison, on doit le souligner, on est dans une période où on a de plus en plus de mal à trouver des bénévoles, à trouver des militants pour s'engager sur des causes. Ces associations-là et ces forums des associations sont faits pour cela. Vous avez eu raison de rendre hommage à l'ensemble de ce tissu associatif qui fait un travail remarquable, qui a réussi à garder du lien malgré la distance que l'on a eue l'année dernière. Vous avez cité tout à l'heure les boîtes aux lettres contre le harcèlement. Si vous avez l'occasion de faire passer à la Mairie et à la Métropole justement le message. Je les ai vus l'année dernière, je les ai revus cette année, ils m'ont dit qu'en une année, il n'y a malheureusement pas eu d'avancée. Le principe est de mettre des boîtes aux lettres pour que les enfants victimes de harcèlement puissent faire passer des mots et que derrière on puisse les accompagner. Visiblement l'année a été particulière, je conçois tout à fait que cela n'a pas pu être mis en place, mais c'est vrai que si vous pouvez appuyer cette association cela sera bien vu. On peut évidemment remercier « Dudu » qui a réussi à mettre tout le monde autour de la table pour faire de belles photos. Il y a vraiment que « Dudu » pour arriver à faire une telle magie.

Merci à tous, rendez-vous le 21 octobre à 18h pour le prochain conseil d'arrondissement.

La séance est levée à 20h25